

Emploi et immigration

Nous avons également dit que le programme de réglementation des salaires et des prix donnait des résultats catastrophiques. Il existe de nombreux moyens d'envisager le problème, selon la conclusion que l'on veut tirer. Le ministre des Finances voudrait lever les contrôles mais il ignore comment il doit s'y prendre et quel sera le moment opportun. Nous prétendons qu'il faudrait mettre un terme au programme d'austérité à la fin de juin, comme on peut le voir dans la motion, si je ne m'abuse. On peut lire dans le *hansard* les recommandations que nous avons faites pour la période qui suivra la levée du programme, pour la surveillance et ainsi de suite. Il n'est pas question de répartition du travail disponible. Je n'aime pas cette idée pour la bonne raison que je la trouve rétrograde. Je suis partisan du progrès et la seule manière d'aller de l'avant, c'est d'essayer de créer des emplois pour les personnes qui sont disposées à travailler et qui en sont capables.

Voici qui condamne honteusement notre société: que dans un pays aussi riche en ressources naturelles et en ressources humaines, on ne puisse procurer du travail à environ un million de chômeurs. C'est un état de choses déplorable. Nous avons la partie belle nous, qui siégeons à la Chambre. Nous avons un emploi rémunérateur par les temps qui courent, quoique certains d'entre nous pourraient fort bien ne pas revenir après les prochaines élections. Vous savez quel volume de courrier nous recevons, non pas seulement d'étudiants du secondaire mais de titulaires d'un doctorat, d'une licence, d'une maîtrise qui ont charge de famille et d'autres également? Nous traversons une crise nationale vu l'acuité du chômage. Les gens ne veulent pas vivre de la charité publique; ils ne veulent pas aller au bureau d'assistance sociale, ils ne veulent pas faire la queue pour toucher leur chèque d'assurance-chômage—c'est dégradant.

Je ne veux pas être sectaire, et je ne l'ai pas été jusqu'ici, mais je dois dire que le gouvernement a créé une nation de quêteux. Il s'est pris pour la poule aux œufs d'or. Il a dépensé quelque 10 milliards de dollars en 1968 et 45 milliards en 1977. Pourquoi? Parce que c'est ce que les gens veulent, d'après lui. Je vous assure que les gens commencent à dire: «Il y a trop longtemps que vous nous pressurez». Nous ferions mieux de commencer à les écouter. Je vais terminer ici ma diatribe partisane. Remarquez, je pourrais aller un petit peu plus loin et dire comment le gouvernement a détruit notre pays. Mais je ne le dirai pas tout de suite, j'attends un moment plus propice. Il y a le scénario de la société juste, un autre mythe.

Une voix: Racontez-nous!

Une voix: On veut en savoir plus long.

M. Alexander: Quelqu'un a dit: «Je sauverai la nation». On a entendu parler d'unité nationale. Sous la gouverne du premier ministre, le gouvernement n'a pas seulement détruit le pays mais il a créé un pays aux revendications inépuisables et donné naissance à un gouvernement séparatiste au Québec. C'est la fin de mes observations partisanes. Voilà mon message aux Canadiens. Oublions cette phrase insensée: «Je suis le sauveur, le seul homme à pouvoir sauver le pays». Le seul homme à n'avoir rien fait pour le Canada et qui passera à la postérité, c'est celui-là même qui l'a détruit et il est toujours là.

Permettez-moi d'ajouter que j'accepte la proposition du ministre concernant la formation professionnelle et la création

[M. Alexander.]

d'emplois mais je ne peux pas accepter son idée sur le partage du travail. J'espère qu'il prendra bonne note de la motion que j'ai présentée à la Chambre pour que cette question soit remise à l'étude après un an.

Je remarque que la motion n° 13 est inscrite au nom du NPD. Nous allons voter contre, bien entendu. Nous allons également voter contre la motion n° 14 parce que c'est une autre motion à caractère socialiste. La motion n° 16 est inscrite au nom de notre parti et je voterai certainement pour, car elle a beaucoup de bon sens. Quant à la motion n° 17, nous allons voter contre car elle est présentée par le NPD. La motion n° 18 est une autre bonne motion présentée par mon parti, l'opposition officielle, et je vais voter pour. C'est tout ce que j'ai à dire à ce propos. Je remercie les députés de leur patience et de leur compréhension.

● (2030)

Des voix: Bravo!

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, que de changement dans la méthode, la doctrine et le dogme, lorsque l'on entend le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) après avoir écouté les déclarations ampoulées de tous ces petits grepins comme nous les appelons ici. Cependant, certaines remarques prononcées hier et aujourd'hui à l'occasion de ce débat méritent qu'on les relève, et j'en reparlerai en troisième lecture, car je pense que nous avons un peu plus de marge à cette étape.

Nous avons constaté un appui étonnant pour la mesure que nous avons prise concernant les conditions non uniformes d'admissibilité, de la part d'un député du NPD et je lui recommanderais de lire son propre discours. Le député de Nickle Belt (M. Rodriguez) a jugé bon de citer l'Association des mineurs canadiens, mais il a oublié de lire un paragraphe dans lequel cette association a appuyé la position adoptée par le gouvernement concernant ces conditions d'admissibilité variables.

L'article 41 du projet de loi C-27 comporte 3 nouvelles parties autorisant l'utilisation des fonds de l'assurance-chômage aux fins de formation. Le nouvel article 37 concerne le travail partagé, l'article 38 la création d'emplois et l'article 39 la formation. Ces propositions visent essentiellement à offrir des choix plus productifs aux prestataires de l'assurance-chômage pendant qu'ils reçoivent un revenu leur permettant de vivre. Dans cette mesure, j'estime, comme le député de Hamilton Ouest, que les gens ne veulent pas être au chômage et que s'ils peuvent recevoir une formation nous sommes tenus de leur en donner la possibilité!

Au départ, le but de l'assurance-chômage était d'offrir une protection de revenus aux ouvriers au chômage, tandis qu'ils recherchaient un autre emploi. C'est un des traits du programme qui reste sans aucun doute fondamental. Mais en même temps, nous connaissons bien les bouleversements qui sont survenus dans l'économie, dans le marché du travail et dans la société d'où il résulte que pour certains travailleurs, les perspectives immédiates d'emploi sont minces. Dans ces cas-là, il ne suffit pas de leur assurer un revenu minimum; cela ne changerait rien à leurs difficultés, pas plus qu'à celles du marché du travail.